



COVID-19 à Saint-Martin de Ré

Vous n'êtes pas sans savoir que, de jour en jour, le virus progresse et que le Stade 3 va sans aucun doute laisser la place à une mesure de confinement total de la population, avec un couvre-feu.

En attendant, nous devons tous faire en sorte, avec les moyens mis à notre disposition, pour éviter d'être infecté.

Des mesures restrictives sont mises en place :

- Fermeture des ateliers et formations
- Fermeture des salles de sports, d'enseignements, de cultes et bibliothèques
- Arrêt des intervenants extérieurs, hormis, jusqu'à nouvel ordre, ceux qui interviennent pour les travaux de la « cuisine », à la Citadelle
- Limitation des extractions médicales aux **URGENCES** exclusivement
- Les parloirs et UVF sont toujours d'actualité, par contre, avec un seul et unique visiteur majeur de moins de 70 ans

Nous espérons tous que le virus n'arrivera pas jusqu'à la Centrale et que chacun d'entre nous ne sera pas confronté de près ou de loin à cette pandémie.

Nous devons tous nous mobiliser à notre façon afin de garantir notre sécurité.

Si un cas était avéré, il serait systématiquement isolé des autres, au niveau des quartiers « arrivants ». Toutes les personnes qui seraient alors en contact avec le détenu devra obligatoirement porter un masque. De plus, le service médical se déplacera jusqu'à sa cellule.

Les masques pour tous ne sont à priori pas prévus !!! Ce qui est une aberration au vu de la vitesse de propagation. Il faut espérer que notre administration prenne enfin les bonnes décisions en même temps. Pas au jour le jour. C'est comme les gants et le gel...

Il serait vraiment temps que la vitesse supérieure soit enclenchée. Il ne s'agit plus de tergiverser et d'attendre qu'il soit trop tard. Il faut avoir le courage de ses actes.

Comme on doit arrêter de croire que la psychose va voir le jour, parce que le service médical fait la distribution des médicaments avec des masques. Suivre à la lettre prêt un courrier du DAP ne donne pas spécialement raison.

Le Bureau FORCE OUVRIERE reste à votre disposition concernant les démarches pour les gardes d'enfant(s), les mesures provisoires d'isolement et les renseignements journaliers des suites données à l'évolution du virus et des protocoles mis en place.

BON COURAGE A TOUS